



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 23301

## Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le remboursement des prothèses auditives. En effet, les progrès technologiques en ce domaine sont tels que le coût des appareillages est très important. Cela est préjudiciable pour les personnes les plus modestes qui, faute de moyens renoncent à en faire l'acquisition ou au prix d'autres sacrifices. Ceci d'autant que les remboursements de la sécurité sociale sont faibles. En conséquence, devant le principe de l'égal accès de tous à la santé, elle lui demande comment elle compte traduire dans les faits les engagements adoptés lors de l'examen du financement de la sécurité sociale concernant l'amélioration des remboursements, en particulier pour les prothèses auditives.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Muguette Jacquaint](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23301

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 1998, page 6912